

# PROCÈS VERBAUX

**SAISON 2021/2022**



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°38 - publié le 04 mai 2022



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°21

REUNION du 02 Mai 2022

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU.  
Pascal BRUYAT,

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

### A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

**RAPPEL :** Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Foot clubs et de respecter le délai de 12 jours. Sans raison valable de la part du club, les modifications de calendrier ne sont pas autorisées (pas de convenance personnelle). En effet, le calendrier étant établi pour la saison avec des journées de rattrapage, il devient difficile de définir d'autres dates sachant qu'il peut y avoir des reports pour cause d'intempéries.

### COVID 19

Nous informons les clubs, que le nouveau protocole COVID est en ligne sur le site du DDAF, merci d'en prendre connaissance.

#### **Point important :**

**Le comité de direction du DDAF a décidé d'adopter la proposition du Comité Exécutif de la FFF dans le cadre de la fin des championnats 2021-2022 du District Drôme-Ardèche de football à savoir :**

« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comité Exécutif de la FFF lors de sa réunion du 21 avril 2022, a proposé aux Liges et aux Districts d'appliquer la même disposition que celle qu'il a décidée pour les championnats nationaux, à savoir la suspension pour les 3 derniers matches de championnat de la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire ».

Ainsi, il ne sera pas possible pour les 3 derniers matches de championnat de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire.

## RAPPEL AUX CLUBS

La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.

Nous rappelons que les horaires du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal) sont des horaires officiels.

Pour tous autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.

**Nous vous rappelons qu'aucune partie finale n'aura lieu en fin de saison. Suite à la pandémie le comité directeur avait déjà acté qu'il n'y aurait pas de partie finale cette saison.**

Pour les catégories de D1, D2, D3, D4 nous rappelons que les deux dernières journées doivent se jouer le même jour : aucun match ne pourra être avancé le samedi.

## INFORMATIONS SPECIFIQUES

Suite à la sortie du PV de la Ligue n°551, les clubs suivants sont sanctionnés de 4 points fermes, pour non-règlement du relevé n°3 au 21/04/2022 en application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot.

- FC BOURG LES VALENCE
- FC RAMBERTOIS

Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 03/05/2022, ils seront pénalisés d'un retrait supplémentaire de six (06) points fermes au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

## REFERENT D1 ET D2

Responsable :

**Éric THIVOLLE**

## REFERENT D3

Responsable :

**Stéphan MONTALBANO**

## REFERENT D4 et D5

Responsable :

**Bernard DELORME**

**Pour la D5 accession seule la dernière journée devra se jouer le dimanche et ne pourra être avancée.**

**Catégorie D5 accession :** Les premiers de chaque poule accède à la D4 + les trois meilleurs seconds.

Le calcul se fera sur la base de la poule complète (coefficient).

## RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable :

**Éric THIVOLLE**

Après plusieurs mois de compétitions, la commission remarque, que beaucoup de clubs négligent l'utilisation de la tablette FMI, et par la même la transmission des informations relatives au matchs.

Nous rappelons aux Clubs, de bien transmettre les informations relatives aux mots de passe de la FMI aux différents utilisateurs, ceci, afin d'éviter des blocages d'envoi. Veuillez à bien charger vos tablettes.

## COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

**Rappel :** Pour les matchs de Coupe René Giraud et Xavier Bouvier, en cas d'égalité dans le temps réglementaire, il sera procédé à une prolongation de 2x15 minutes puis des tirs au but si le score n'évolue pas durant les prolongations.

**Les ½ finales auront lieu les 07 et 08 mai, et les finales se dérouleront le 04 juin sur les installations du FC TAIN TOURNON.**

Les finales se dérouleront à TOURNON Le samedi 04 juin 2022 :

- Finale René GIRAUD à 15H30
- Finale Xavier BOUVIER à 18H00

## RESPONSABLE VETERANS

Responsable :

**Stéphan MONTALBANO**

### Plateaux finaux Vétérans

Le plateau final (huit équipes) du championnat Vétérans se déroulera le samedi 4 juin à Châteauneuf-sur-Isère.

Les cinq premiers des poules de A à E seront qualifiés ainsi que les trois meilleurs seconds.

Le plateau final (huit équipes) de la Coupe Vétérans se déroulera le samedi 18 juin à Bourg-de-Péage

## FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

**Denis GLANDU**

**Tirage Coupe Paul GATEAUD (prolongation et tirs au but possibles) :**

- VALENCE CONSEIL / FC CHABEUIL
- FLGG / AS VEORE MONTOISON

**Challenge Foot Diversifié :**

- FC EYRIEUX EMBROYE / FC PORTES LES VALENCE
- AS LE PIC ST ROMAIN / O.CENTRE ARDECHE

**Il n'y a pas de prolongation en challenge. Tirs au but direct.**

Le tirage a été effectué par Pascal BRUYAT

**Les finales se joueront le 18 Juin à BOURG DE PEAGE Stade des Bayannins**

**Le club FC EYRIEUX EMBROYE est prié de rapporter le « challenge foot diversifié » au district.**





PROCÈS-VERBAL N°37

du 02 / 05 / 2022

**Présents :** CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Permanences :** Le mercredi de 18h30 à 20h00.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

## INFORMATION

Le Comité de Direction a décidé d'adopter la proposition du Comité Exécutif de la FFF dans le cadre de la fin des championnats 2021-2022 du District Drôme-Ardèche de Football. (voir le fils d'actualité sur le site du District)

## COORDONNEES DES RESPONSABLES CATEGORIES DES CLUBS

La Commission des Jeunes demande aux clubs de bien vouloir lui communiquer les noms et coordonnées (mail, téléphone) des responsables des Ecoles de foot et Foot à 11 Jeunes, pour un usage interne au District.

Les clubs ont aussi la possibilité de faire apparaître ces renseignements dans leur espace club sur le site internet du District (Le staff), à partir de Footclub, avec l'accord des intéressés, pour faciliter la communication entre clubs.

## TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Tournois autorisés :

VALLEE JABRON US :

U7, U9 le 18 juin

U13 le 25 juin

LARNAGE SERVES :

U11, U13 le 7 mai 2022

CORNAS :

U7 le 4 juin 2022

U11F, U13F, U15 le 4 juin 2022

U9, U11, U13 le 5 juin 2022

SAINT DONAT :

U11, U13 le 11 juin 2022

## U7 - U9

**Mail :** [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

### **Rappel règlement**

Les plateaux **U 9** doivent se jouer **le samedi après-midi à 14h00**.

Si les clubs souhaitent jouer le matin, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule si non les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle**.

Les plateaux **U 7** doivent se jouer **le samedi matin à 10h30**.

Si les clubs souhaitent jouer l'après-midi, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule si non les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle**.

**Les fiches bilan disponibles** sur le site dans documents- documents compétitions jeunes- doivent être complétées avant chaque plateau par le club organisateur et envoyées rapidement à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr).

### Prochains plateaux :

U7 le Samedi 14 Mai 2022.

U9 le Samedi 14 Mai 2022.

## U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail :** [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Retrait équipe :**

Espoirs Poule G : Retrait de FC 540 2. Les clubs sont priés de noter que le plateau du 14 Mai à FC 540 est organisé par le club US ANCONE.

### **Prochains Rendez-vous U11 :**

Samedi 14 Mai 2022.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

**Mail :** [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Finales Coupes U13 samedi 04 Juin à Charmes sur Rhône :**

Finale Drôme-Ardèche U13 F : FC EYRIEUX EMBROYE – OL VALENCE, à 14h30.

Finale Coupe Charles André : CO DONZERE - AS SUD ARDECHE 1, à 16h15

Finale Drôme-Ardèche U13 G : FC MONTELIMAR - US DAVEZIEUX, à 18h00

### **Finale FESTIVAL PITCH U13**

Les clubs suivants représenteront le District Drôme-Ardèche de Football lors des finales régionales programmées le 07 Mai 2022 à FEURS (42) :

- U13 Garçons : FC MONTELIMAR,
- U13 Filles : FC EYRIEUX EMBROYE.

### **U15**

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 - Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

[competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Coupe Gilbert PESTRE**

#### **Résultats ½ finales :**

BERG HELVIE AS - CHATEAUNEUF DU RHONE CO : 6-0,  
HERMITAGE FC – ROIFFIEUX AS : 4-1.

La finale est programmée le samedi 21 Mai 2022 à 15h00 au Stade de la Véore à Etoile sur Rhône

### **Rappel aux clubs**

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

### **U16 INTERDISTRICTS**

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **U18**

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Coupe G. ETIENNE :**

#### **Résultats ½ finales :**

MONTELIMAR US 2 – MONTELIMAR FC : 2-5,  
Olympique CENTRE ARDECHE – MOURS ST EUSEBE US 2 : 2-1.

La finale est programmée le samedi 21 Mai 2022 à 18h00 au Stade de la Véore à Etoile sur Rhône

### **REPORTS DES RENCONTRES :**

Je vous informe de l'agenda des rencontres reportées.

En U18D3

FC CHABEUIL - AS BERG HELVIE au 04/05 à 17h00

FC PLATEAU ARDECHOIS - MOURS ST EUSEBE 2 le 20/05 à 16h00

CHATUZANGE LE GOUBET - FC MUZOLAI le 21/05 à 15h00

AS DU DOLON 1 - ST MARTINOISE 1 le 21/05 à 15h00

HAUTERIVES GD SERRE 1 - AS LA SANNE ST ROM 1 le 26/05 à 10h00

MOURS ST EUSEBE 2 - FC CHATUZANGE 1 au 28/05 à 15h00

## U20

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

**Mail :** [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Dans le prolongement des projets présentés lors des réunions de secteurs qui se sont déroulées ces dernières semaines, le District Drôme-Ardèche de Football confirme son ambition de créer une compétition U20 dès la saison 2022-2023.

Aussi, le District Drôme-Ardèche de Football invite les clubs désireux d'inscrire une équipe dans cette compétition et n'ayant pas répondu à la consultation en ligne de bien vouloir contacter la Commission des Jeunes par messagerie officielle du club.

Afin de permettre à tous d'avoir une visibilité pour préparer la prochaine saison, nous demandons aux clubs de bien vouloir se positionner dans les meilleurs délais.

Le nombre d'équipes engagées conduira aux modalités de cette compétition.

Pour tout renseignement :

– AUBERT Philippe : 06 80 92 81 87 – [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)



## Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 25  
du 02 mai 2022

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

**La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.**

**La finale du championnat pour la montée en ligue aura lieu le dimanche 29 mai à 15h au stade de Beaumont Monteux.**

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL : En séniors, peuvent jouer 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement (établi par un médecin fédéral).

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

**La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.**

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL : En séniors, peuvent jouer 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement (établi par un médecin fédéral).

## COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF et DRESHER TARDY

LE TIRAGE DES ½ FINALES DES COUPES FEMININES A ETE FAIT LE MARDI 12 AVRIL 2022 AU DISTRICT DROME ARDECHE EN PRESENCE DE QUELQUES CLUBS.

SUITE AU MATCH PERDU PAR PENALITE DU CLUB DE ST DONAT ET DONC MATCH GAGNE POUR LE CLUB DE RUOMS, C'EST RUOMS QUI PREND LA PLACE DE ST DONAT ET COMME RUOMS S'EST DEPLACE AU TOUR PRECEDENT, C'EST DONC LE CLUB DE BAS VIVARAIS QUI SE DEPLACE A RUOMS.

## POULE U11 F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardecche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013)

Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

**Merci de nous adresser au plus tôt, à l'adresse mail ci-dessus, la fiche plateau établie.**

## CHAMPIONNAT U13F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardecche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011).

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

## CHAMPIONNAT U15 F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardecche.fff.fr)

Suite à la réunion du 17 septembre au district et à la demande des clubs présents, peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

## CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007)

Horaire officiel le samedi à 15h30

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**La commission féminine relance pour cette saison l'opération « femmes foot » en drôme ardèche. Cette année, les clubs doivent mettre à l'honneur une joueuse (quelque soit son âge) qui s'implique dans la vie associative du club.**

L'ensemble des clubs ont reçu sur leur adresse mail officielle une présentation de cette opération ainsi que la fiche réponse à remplir et à nous retourner pour le 15 avril 2022.

Les lauréates seront reçues au district pour une réception.

Les clubs peuvent nommer au maximum 2 joueuses.

**Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les seniors F, Les U18F et les U15F. En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre.**

**A noter :** Lors de la séance du Comité de Direction du lundi 25 avril 2022, le protocole COVID relatif aux compétitions régionales et départementales actualisé au 25 avril 2022 a été présenté. Celui-ci fait apparaître la disposition exceptionnelle proposée par le Comité Exécutif de la FFF aux Ligues et aux Districts, concernant la gestion de la fin de leurs championnats (page 6).

Lors de cette séance, **le comité de direction a décidé d'adopter la proposition du Comité Exécutif de la FFF dans le cadre de la fin des championnats 2021-2022 du District Drôme-Ardèche de football.** (cf ci-dessous)

« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comité Exécutif de la FFF lors de sa réunion du 21 avril 2022, a proposé aux Ligues et aux Districts d'appliquer la même disposition que celle qu'il a décidée pour les championnats nationaux, à savoir la suspension pour les 3 derniers matches de championnat de la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire »

**Ainsi, il ne sera pas possible pour les 3 derniers matchs de championnat de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire.**



## Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 38  
du 04 Mai 2022

### AVIS IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES JEUNES ET ADULTES

La commission en arbitrage vous rappelle que dans le cadre du statut de l'arbitrage vous devez diriger au minimum 1 match compris dans les 3 dernières journées du championnat sauf pour ceux qui ont un CM.

### RENOUVELLEMENT DOSSIERS MEDICAUX ARBITRE SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que depuis **le lundi 02 mai 2022**, l'ensemble des Dossiers Médicaux des arbitres Drôme-Ardèche, sont disponibles sur le site du District Drôme-Ardèche de Football.  
Cette année, les Dossiers Médicaux sont à renvoyer avant **le 15 août 2022** et uniquement par voie postale ou remis en main propre.

### **ATTENTION : TOUT ENVOI PAR MAIL SERA REFUSE**

Pour toutes questions sur les dossiers médicaux merci de contacter :

**Nicolas BRUNEL – Président de la CDA – [06 70 31 54 43](tel:0670315443)**

### REMERCIEMENTS

La Commission Départementale en Arbitrage tient à remercier Monsieur Alan LE JEUNE, Membre du bureau et Arbitre Assistant 1, pour tous les services rendus, aussi bien au Bureau que sur les terrains, et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle région et ses nouveaux projets.

### FÉLICITATIONS

La Commission Départementale en Arbitrage et l'ensemble de sa composante tiens à féliciter Monsieur Alexis BERGERON pour son admission pour la saison prochaine, en tant que Jeune Arbitre de la fédération. Elle lui souhaite plein de bonnes choses.

### CARNET ROSE

La commission en arbitrage félicite Guillaume KHUN pour la naissance de sa fille Andréa, plein de bonheur à toute la famille.

### (ATTENTION) INDISPONIBILITES

La commission d'arbitrage constate que beaucoup d'Arbitre lors de leur prise d'indisponibilité ne cochent pas la case Arbitre District ainsi il reste désignable.

### **Merci de ne pas oublier de cocher les 3 cases : FFF, Ligue et District**

Nous vous rappelons que vous ne devez pas vous mettre indisponible après le lundi 14 jours avant la rencontre, cela est considéré comme hors délai. Si informatiquement cela fonctionne en ne cochant pas la

casse District, cela sera tout de même considéré comme hors délai.

Quand vous déposer vos indisponibilités via un ordinateur actuellement vous avez 2 cases en bas *arbitre* et *arbitre* qui correspondent pour le premier à Arbitre en ligue et le deuxième Arbitre en District. Il faut absolument cocher ces deux cases pour être sûr que votre indisponibilité soit bien pris en compte. Et quand vous le poser via un téléphone portable vous devez cocher la case Arbitre en LIGUE et à Arbitre en District.

Pour éviter de compliquer la tâche des personnes qui désigne les arbitres, merci d'être vigilant à ce point.

## RAPPEL ABSENCE HORS DÉLAI

La Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que lorsque vous êtes absent hors délai lors d'une désignation, veuillez ne pas prévenir votre désignateur mais envoyer un mail à la boîte mail Arbitre :

« arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

ou contacter le Président de la Commission d'Arbitrage : Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Merci de respecter cette procédure.

## PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 07 & 08 Mai 2022

- Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

## RÉUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance N°8)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu **le vendredi 13 Mai 2022 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.**

Prévoir le nécessaire prise de note. Cet avis tient lieu de convocation.

**La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.**

**A défaut de votre participation, la Commission de District de l'Arbitrage ne validera pas votre licence pour la saison 2022/2023.**

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES ADULTES	JEUNES ARBITRES
DUBOIS Michaël	ESTEBEN Adrien
BENLAKEHAL Cherref Eddine	BARJON Léa
BORNIER Ingrid	BARONNIER Maelys
BOUKABOUS Nadir	BAUDUIN Ylan
BOUKHARI Bilale	BAYLE Emma
DA SILVA Patrice	BOUCHARD Amandine
DELORME Lucie	BOUDRAS Thomas
FAVERJON Marc	BUFFAT-NURY Hayden
GNAHORE Bahi	DE CILLIA Brayan
PERMINGEAT Romaric	DUHAMEL Damien
SOUMAILA Soilihi	DURAND Gohan

FANGET DUPLOMB Hugo
FOUREL Olwenn
GOSSE Eshete
HERMANTIER Maxence
IZNARD Nans
JOHANNARD Loris
MOREIRA Mathis
MOUKANBOU Vinsy
NAJIM Youness
OBRINGER Elyne
OU Socheata
TOUZOUTI Zakaria
VINCENT Lilian
VIOUGEAS Tom
VIVIER Julie

## QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THÉORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

2 dates ont été fixées, à savoir :

- **Lundi 9 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football**
- Vendredi 13 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

Cet avis tient lieu de convocation.

### Liste des arbitres convoqués :

#### **ARBITRES D3**

- KHALDI Kamel

#### **ARBITRES D4**

- AMARA Mohsen
- AURIC Frédéric
- BARBOSA Laurent
- BAHRA DI Nadir
- GHEBBARI Jérémy
- GHEBBARI Jimmy
- GONCALVES Yoann
- KHIATI Nacer
- LEBEAU Quentin
- MARTIN GARIN Yann
- MESTOURA Idris
- PERRI Vincent
- SHAMOIAN Ronaldo

## LISTE DES ARBITRES CONVOQUES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE

NOM	Prénom	Date de naissance	Vendredi 27 Mai	Samedi 28 Mai	Dimanche 29 Mai
AIT BTAL	Najim	31/12/1974	Oui	Oui	Oui
ANDRE	Mylan	20/07/2002	Oui	Oui	Non
BARJON	Léa	25/01/2006	Oui	Non	Oui
BEATTIE	Elliot	14/04/1951	Oui	Oui	Oui
BOUCHARD	Amandine	06/02/2001	Oui	Oui	Non
BOURDEUX	Clément	11/07/1991	Oui	Oui	Oui
CAUVIN	Nicolas	30/04/1985	Oui	Oui	Non
CHEVECHIAN	Maïke	25/02/2006	Oui	Oui	Oui
DURAND	Gohan	05/10/2007	Oui	Oui	Oui
FOURNIER	Thibaut	18/10/2004	Non	Non	Oui
GALOYAN	Arthur	05/08/1985	Oui	Oui	Oui
HARRACHE	Abdelkarim	09/02/1973	Oui	Oui	Oui
MOUKANBOU	Vinsy	27/12/2007	Oui	Oui	Oui
MZOUGH	Mohamed	06/02/1999	Oui	Oui	Oui
NOUTAI	Zinzou	19/03/1956	Non	Oui	Oui
OU	Socheata	17/07/2006	Oui	Non	Oui
ROSSE	Daniel	23/02/1988	Non	Oui	Oui

## CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en catégorie seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **samedi 2 juillet 2022 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche@fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche@fff.fr) et [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District «District Assistant 2» pour la saison sportive 2022/2023.

## RÉUNION D'AVANT MATCH

### RAPPELS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Depuis le début de saison, l'attention de la Commission de District de l'Arbitrage a été à plusieurs reprises appelée sur la disparité concernant la réunion d'avant match.

Cette directive technique doit être scrupuleusement appliquée quel que soit le niveau de compétition.

Bien que ce sujet ait été largement évoqué lors de toutes les matinées de formation continue, vous trouverez ci-dessous les modalités relatives à la réunion d'avant match :

- Lieu : votre vestiaire et non sur le terrain ou à la buvette.
- Personnes présentes : 2 éducateurs - 2 capitaines - 2 AA bénévoles.
- Anticiper la vérification de la couleur des maillots (gardien de but et joueurs).
- Anticiper les éventuelles réserves d'avant match.
- Consignes : brèves et claires (*sur les CF : ballon arrêté à l'endroit de la faute quel que soit l'endroit sur le terrain*).

Ce n'est ni l'attaque, ni la défense qui demande le mur !!! C'est le jeu qui va dicter votre position (jeu rapide ou non).

Au-delà des consignes techniques, l'objectif de la réunion d'avant match est d'instaurer un dialogue UNIFORME chaque week-end pour tous les acteurs du match.

Tous les arbitres qui ne respecteront pas les consignes rappelées ci-dessus ou qui refuseront de faire la réunion d'avant match s'exposent à des sanctions (cf règlement intérieur).

## « PORTAIL OFFICIELS » ANNULE ET REMPLACE « MON ESPACE FFF »

La C.D.A. vous informe que depuis **le mardi 22 mars 2022** a été mis en place le nouveau portail Mon compte FFF en remplacement de Mon espace FFF. Le nouveau portail ne comporte pas de redirection vers le portail des officiels. Il faut en effet aller directement sur « <https://officiels.fff.fr> » sans passer par Mon compte FFF pour consulter vos désignations.

## SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Lorsque vous mettez un carton rouge, n'oubliez pas, en plus de noter du n° de maillot, de bien vouloir aussi noter le nom et prénom du joueur ainsi que son n° de licence et son club.

Trop d'arbitres oublient ces éléments lors de la rédaction du rapport.

## AVIS AUX CLUBS

Lorsque que vous décidez de reporter (en accord des deux clubs) ou de déclarer forfait pour une rencontre où un arbitre est désigné, veuillez informer, outre la commission concernée, la permanence arbitrale du week-end de votre match (voir PV de la Commission des arbitres) ou Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

## CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et en suite leur faire signer et clôturer la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

## NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

## ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que chaque absence de dernière minute (que ce soit pour blessure, raison professionnelle ou autre), **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

## RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Merci de bien vouloir rédiger votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Nous vous rappelons que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail les officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez rédiger votre rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

## AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

### MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

**Commission vous rappelle que lors des matchs de coupe U15 et U18, en cas d'égalité au bout des 90 minutes il n'y a pas de prolongation, séance de tirs au but direct.**

## COURRIER DES CLUBS

. **U.S. DU DOLON** : Courriel nous demandant un arbitre pour son équipe seniors D5 pour la rencontre du 15/05/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

. **U.S. CORNAS** : Courriel nous adressant les félicitations de l'arbitre de la rencontre en D2 du 24/04/2022. Lu et noté. Remerciements, nous faisons suivre votre courriel à l'intéressé.

## COURRIER DES ARBITRES

. **GALOYAN Arthur** : Courriel nous adressant son indisponibilité jusqu'au 01/05/2022 pour raison de santé (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **CORDEIRO MONTEIRO Guilheme** : Courriel nous informant de son absence à sa rencontre du 23/04/2022 pour raison médicale (Justificatif). Lu et noté

. **MARTIN GARIN Yann** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison de santé. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif médical.

. **DELORME Lucie** : Courriel nous adressant son indisponibilité jusqu'au 2/07/2022 pour raison de santé (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **BOUDRAS Thomas** : Courriel nous informant de son absence à la séance n°8 du 13/05/2022 des Jeunes stagiaires pour cause de voyage scolaire. Lu et noté.

. **DJERIDI Idriss** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison de santé. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif médical.

. **CALATAYUD Renaud** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison familiale. Lu et noté

. **GAILLARD Enaël** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raisons professionnelles. Lu et noté

- . **DE JESUS SOUSSA José** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison de santé (certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **PIGNON Kevin** : Courriel nous adressant sa prolongation d'arrêt de travail. Lu et noté. Prompt rétablissement.

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**



## Commission Statut de l'Arbitrage

## PROCES VERBAL N° 4

Réunion du 11 Avril 2022

Président : N. BRUNEL

Membres : MM. DUPUIS Marc, GIRODON Philippe, MICHELAS François, BRET Vincent, PROTOY Baptiste

Excusé : M. CHABAT Maurice

Prenant en considération les dispositions arrêtées à l'AG de la LAURA Foot à LYON le .././../, la Commission dresse un état de la situation des clubs Départementaux à l'égard des obligations imposées au Statut de l'Arbitrage et au Statut Aggravé. Les clubs listés ci-dessous sont à la date du 30 Avril 2022 en infraction avec le Statut de l'Arbitrage et le Statut Aggravé et le seront pour la saison 2022/2023. Ce procès-verbal ne tient pas compte du nombre de matchs réalisés durant la saison 2021/2022.

Nom du Club	N° du Club	Niveau de la compétition le plus élevé	Infraction	Amende Financière	Nombre d'année(s) d'infraction	Nombre de mutés
BEAUFORT SUR GERVANNE US	524598	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
CHATEAUNEUF DE GALAURE CS	517555	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
CHATEAUNEUF DU RHONE C.O	525624	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
CHATELET FC	581391	D2	1 Arbitre Majeur	50 €	1	4
CLERIEUX ST BARDOUX GLB FC	553842	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
CORNAS AS	536261	D2	1 Arbitre Majeur	50 €	1	4
CREST AOUSTE ENTENTE	551477	R2 + U18D1	1 Arbitre Jeune	50 €	1	4
DAVEZIEUX VIDALON US	509197	D2	1 Majeur	100 €	2	2
LALEVADE PORTES HAUTES CEVENNES	581869	D1	1 Arbitre	120 €	1	4
MALATAVERNE CS	533767	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
MONTELIER US	521473	D3	1 Jeune	50 €	1	4
MONTELIMAR JS	528941	D2 + U15D1	1 Arbitre Jeune	50 €	1	4
ORGNAC L'AVEN FC	532631	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
PEYRINS US	518770	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
ROUSSAS GRANGES GONTARDES AS	532967	D3	1 Arbitre	50 €	1	4
SAVASSE RC	538001	D4	1 Arbitre	100 €	2	2
ST BARTHELEMY DE VALS AS	520419	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
ST BARTHELEMY LE PIN GROZON AS	530928	D4	1 Arbitre	100 €	2	2
ST JEURE D'AY E.S.	528652	D4	1 Arbitre	100 €	2	2
ST JULIEN MOLIN MOLETTE PIRAILLON SC	532969	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
ST MONTAN OLYMPIQUE	548044	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
TREFLE ENT S	549007	D4	1 Arbitre	50 €	1	4
VALENCE TURQUOISE FC	581942	D4	1 Arbitre	50 €	1	4

VALENSOLLES AS	521003	D2	1 Arbitre Majeur	50 €	1	4
VEYRAS OLYMPIQUE CENTRE ARDECHE	504370	D1	1 Arbitre	120 €	1	4
VEYRAS US	560198	D4	1 Arbitre	50 €	1	4

**La Commission précise :**

En séniors, obligation d'avoir :

D1 : 2 arbitres majeurs de plus de 21 ans.

D2 : 1 arbitre majeur de plus de 21 ans.

D3 et D4 : 1 arbitre (quel que soit son âge)

D5 : pas d'obligation

En jeunes, obligation d'avoir :

U15 ou U18 D1 : 1 jeune arbitre (plus de 13 ans et moins de 23 ans)

U15 ou U18 D2-D3 ou D4 : pas d'obligation

**Les dates importantes :**

Parution avant le 30 Juin 2022 du tableau définitif ajusté avec le nombre de matchs arbitrés pour chaque arbitre.

Prise de licence avant le 31 Août 2022 pour couvrir son club.

**La commission vous rappelle que les arbitres ont l'obligation de diriger au minimum 1 match, compris dans les 3 dernières journées du championnat. (Une journée va du lundi au dimanche inclus)**

Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée **OBLIGATOIREMENT** par mail à [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) ou par courrier.

Le Président  
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire  
Marc DUPUIS